



# CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GROUPE LEGUMES été, automne, hiver 2010/2011

**Contrat à compléter en 2 exemplaires : un pour le producteur, un pour vous**

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs ;
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables ;
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

**Contractants :**

**Maraîchers**

SCEA NEVOUX-RENAUD  
Beucel  
35550 SAINT-GANTON  
Tél : 02 99 72 63 16

**Consom'acteur**

Nom :  
Adresse :  
  
Tél : Courriel :

**Objet du contrat :**

- Il est proposé des **paniers de légumes frais et de saison** et produits selon des pratiques respectueuses de l'environnement.
- Le contenu du panier sera déterminé en fonction de la quantité, de la diversité et des prix usuels des légumes disponibles.
- La livraison sera hebdomadaire en période pleine (le vendredi ou mardi de 17h 30 à 19h à « La rochelle » en Saint-Ganton.)

**Engagements du consom'acteur :**

- J'adhère à JUST AMAP PORTE (10 euros), ses statuts et son règlement intérieur.
- Je m'engage de fermement sur toute la période du contrat.
- J'accepte de participer aux distributions et m'inscrit sur le planning.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production.
- Je viens remplir mon panier à la ferme ce qui me permet de mieux connaître mes producteurs.
- Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui puisse le prendre et émarginer pour moi.
- Si je suis absent sans avoir prévenu, j'autorise que mon panier soit mis à la disposition de l'équipe responsable de la distribution.
- J'ai la possibilité de renoncer à trois paniers non consécutifs sur la période en prévenant 2 semaines à l'avance.
- je fais 8 chèques à l'ordre de « SCEA Nevoux-Renaud ». Encaissés en fin de mois ils correspondent au 8 premiers mois du contrat.
- le 9ème mois je réglerai le solde aux producteurs.

MOIS	Juin	Juil	Août	Sept	Octo	Novem	Décem	Janvi	Févri
DATES	Les 4 et 18	Les 2, 9, 16, 23 et 30	Les 6,13, 20 et 27	Les 3, 10, 17 et 24	Les 1, 8, 15, 22 et 29	Les 5, 12, 19 et 26	Les 3, 10, 17 et 23	Les 14, 21 et 28	Les 4, 11, 18 et 25
PANIER S	6 Euros	12 Euro s	12 Euro s	12 ou 16 Euros	12 ou 16 Euros	12 ou 16 Euros	12 ou 16 Euros	12 ou 16 Euros	12 ou 16 Euros
TOTAL Petit Panier	12 euros	60 euro s	48 euro s	48 euros	60 euros	48 euros	48 euros	48 euros	solde
TOTAL GRAND Panier				64 euros	80 euros	64 euros	64 euros	64 euros	solde

**Nouvelle adhésion :** un nouvel adhérent peut entrer chaque mois dans la limite des places disponibles. Il s'engagera pour le nombre de mois restant après son entrée.

Fait le : / /2010

Signature du « consom'acteur »,

Signature des producteurs,

Contact contrats :

Gildas Hénaff, Responsable contrat,

contact@justamapporte.net ou 06.21.78.52.80

Association loi 1901 ; JUST AMAP PORTE « le rocher blond » 35550 Saint-Just ; justamapporte.net